

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTE
MENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 14 avril 2016

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille seize-----

et le 14 avril

Date de
convocation

08/04/2016

Date
d'affichage
08/04/2016

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, CASTAY Jean-Marc, BETUING Serge, Mmes
CUZACQ Geneviève, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI
Jean-Pierre, LABEYRIE Nicolas, LANSMANT Sébastien, Mmes
MONDIN-SEAILLES Christiane, DESPAX Nelly, PLOQUIN Cécile, PEDRO
Amandine.

Excusés : Mme DAL BEN Carine, M. CABANNES Pierre

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Consolidation du prêt relais

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de consolider le prêt relais n°00000210783 d'un montant initial de 100 000 €, souscrit le 05 juin 2014 pour la restauration intérieure de la Chapelle de Luzanet auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne.

Le Crédit Agricole a fait la proposition suivante pour la consolidation :

- Montant consolidé : 100 000 €
- Durée : 7 ans
- Taux Fixe : 1,19 %
- Périodicité des échéances : Annuelles
- Echéances constantes avec amortissement progressif du capital

- Frais de dossier : 300,00 €

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire

Décide de consolider le prêt relais n° 00000210783 d'un montant initial de 100 000 € auprès du Crédit Agricole aux conditions énumérées ci-dessus,

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cet emprunt et s'engage à inscrire chaque année au budget la somme nécessaire à son remboursement.

Fait à MONTREAL le 14 avril 2016.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.